

RESIDENCE XR-CREATIVE



Pôle Image
Magelis
Angoulême

X

le **cnam**
enjmin

ANGOULEME
3-21 JUILLET 2023

La résidence mise en place par **Magelis**, Syndicat Mixte du Pôle Image à Angoulême, et le **Cnam-Enjmin**, l'École Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques du Conservatoire National des Arts et Métiers, vise à faire émerger des projets narratifs innovants, s'appuyant sur les technologies immersives et interactives.

Elle est ouverte à tous les **auteurs de projets en langue française** pour leur permettre de finaliser leur scénario et d'affiner leurs intentions créatives. Il s'agit d'approfondir un projet déjà structuré autour d'une idée forte et d'un scénario existant et d'affiner son univers graphique, sonore et interactif. Il est attendu à l'issue de la résidence un document décrivant le projet, un scénario finalisé et l'ensemble des informations qui permettront d'engager la préproduction ou le prototypage.

Durant sa résidence, les auteurs auront l'occasion de rencontrer plusieurs professionnels de la filière image d'Angoulême. Ils bénéficieront de l'assistance d'étudiants volontaires du Cnam-Enjmin : artistes visuels, artistes son, game designers et ergonomes.

En octobre, les auteurs seront invités à participer au festival **Courant 3D** qui se déroule à Angoulême, où ils auront l'opportunité de présenter leur pitch à des producteurs.

4 auteurs seront accueillis pour une résidence de 3 semaines du 3 au 21 juillet 2023.

- Période de dépôt des candidatures : jusqu'au 30/04/2023
- Jury de sélection : Mai 2023
- Communication auprès des lauréats : Fin mai 2023
- Promotion : juillet 2023
- Pitches Courant 3D : octobre 2023

Modalités de candidature

Le programme de résidence s'adresse à des auteurs émergents et/ou confirmés domiciliés en Europe ou à l'étranger, sans limite d'âge. Seuls seront pris en considération les dossiers de candidature répondant aux critères suivants :

- Être rédigés en français
- Être complets (éléments décrits ci-dessous)
- Être envoyés en un seul fichier (format PDF) uniquement par lien WeTransfer ou TransferNow

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Un courrier de candidature précisant leurs attendus concernant ce que leur apporte cette résidence.
- Un curriculum vitae à jour d'un maximum de 2 pages et un lien vers leur site internet ou un dossier représentatif de leur travail.
- Une note d'intention d'une page maximum accompagnée d'un dossier scénaristique. Le projet soumis doit faire appel, si possible, à au moins une technologie parmi : réalité virtuelle, réalité augmentée, mapping vidéo, son spatialisé, livres numériques.

Les candidats sélectionnés devront présenter une assurance responsabilité civile, obligatoire pour résider. Les dates de la résidence doivent être précisées sur le document.

Le dossier doit être adressé uniquement par email à l'adresse :

mmartinot@magelis.org

avec un lien WeTransfer ou TransferNow

avant le 30 avril 2023.

La sélection s'effectue collégalement par un jury de 5 experts

- Axel Buendia, Cnam-Enjmin
- Frédéric Cros, Magelis
- Mathieu Gayet, XR-Must / Immersivity
- Jeanne Marchalot, France Télévisions
- François Serre, Courant3D

La liste des candidats retenus sera communiquée au plus tard le 31 mai 2023.

Le Résident bénéficie de :

- 2 aller/retour (2ème classe pour le train, classe économique pour l'avion) pendant la durée de la résidence et 1 aller-retour pour sa venue à Courant3D en octobre
- Une bourse de 4000 € par projet versée sur convention avec le Département de la Charente.
- Un logement pour 3 semaines en juillet dans le centre-ville d'Angoulême pour 1 personne, partagé avec les 3 autres résidents.
- 1 nuit d'hôtel pour la participation du résident à Courant 3D en octobre
- Des plateaux repas pour le midi du lundi au vendredi. Les petits-déjeuners, dîners et repas du week-end restent à la charge des résidents.
- Du matériel adapté mis à disposition durant les 3 semaines de résidence au Cnam-Enjmin.
- L'intervention de professionnels et enseignants, ainsi que l'accompagnement par des étudiants volontaires du Cnam-Enjmin tout au long des 3 semaines de résidence.

Le dossier doit être adressé uniquement par email à l'adresse :

mmartinot@magelis.org

avec un lien WeTransfer ou TransferNow

avant le 30 avril 2023.



Disponibilité et communication :

- Le Cnam-Enjmin est accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.
- Des photos, des enregistrements sonores ainsi qu'une courte vidéo (environ 1mn30) sur le projet pourront être réalisés durant la résidence. Le moment de captation est convenu avec l'artiste qui devra se montrer disponible. Les droits des images et sons produits appartiennent à Magelis et au Cnam-Enjmin, l'artiste étant bien sûr autorisé à les diffuser sur ses propres réseaux, avec le crédit associé.
- Les personnes non-résidentes ne sont pas autorisées à pénétrer dans le bâtiment sans autorisation.

Les modalités de restitution(s) :

- A l'issue de la résidence, le bénéficiaire devra remettre à Magelis un dossier complet de préproduction, comportant le scénario finalisé et les intentions créatives.
- Les œuvres réalisées restent la propriété des résidents, Magelis et le Cnam-Enjmin n'ayant pas pour vocation de constituer une collection ou un catalogue.
- Les résidents sont responsables à leurs frais de la sauvegarde des œuvres produites durant leur résidence. Le Cnam-Enjmin ne pourra pas stocker de données ni de matériel qui ne lui appartiendrait pas. Le temps de sauvegarde ou de téléchargement doit être anticipé par le résident.

Pour toute question, merci de contacter : mmartinot@magelis.org

La résidence XR-CREATIVE est opérée par le SMPI MAGELIS
3 rue de la Charente 16000 ANGOULÊME